

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-DANAY

COMMUNE DE DATCHEKA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

DATCHEKA COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009 /2023/AONO/C-DATK/CIPM/AI DU 13 /04 /2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE PLANTATION DE LA FORET COMMUNALE ET DE REBOISEMENT EN MILIEU URBAIN
ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTREME-NORD.**

Financement : Budget d'Investissement Public du MINFOF, Exercice 2023.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023 du Ministère des Forêts et de la Faune, le Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Datcheka, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de plantation de la forêt communale et de reboisement en milieu urbain et scolaire dans la Commune de Datcheka.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment les opérations suivantes :

- ✓ Cartographie et installation du chantier ;
- ✓ Le débroussaillage de l'emprise du site à reboiser ;
- ✓ Piquetage ;
- ✓ La fourniture des plants ;
- ✓ La fourniture des fertilisants et insecticides et épandage ;
- ✓ Sous solage ;
- ✓ Les trouaisons ;
- ✓ La mise en terre des plants ;
- ✓ L'arrosage ;
- ✓ Les travaux de regarnis ;
- ✓ Nettoyage individuel des plants mis en terre ;
- ✓ Réalisation des pare-feu ;
- ✓ Le gardiennage et sécurisation du site.

3- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **vingt-quatre (24) mois**.

4- Allotissement

Sans objet.

5- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq Millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille (25 485 000) FCFA**.

6- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit

Camerounais.

7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINFOF de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire ;

IMPUTATION BUDGETAIRE	AUTORISATION DE DEPENSE
57 33 054 04 541308	IY04976

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **509 700 (Cinq cent neuf mille sept cent) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Datcheka, auprès du Service de la passation des Marchés dès publication du présent Avis.

10-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Datcheka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Datcheka.

11-Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Datcheka, au plus tard le 15 / 05 /2023 à 13 H 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°09/2023/AONO/C-DATK/CIPM/AI DU 13/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE PLANTATION DE LA FORET COMMUNALE ET DE REBOISEMENT EN MILIEU URBAIN ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12-Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/05/2023 à 14 h 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Datcheka. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14-Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence de la quittance d'achat du DAO ;
6. N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
7. L'absence d'une pièce administrative après 48 heures du jour du dépouillement.
8. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les cinq dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) et planning d'exécution	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et environnement	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15-Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16-Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de DATCHEKA, dès publication du présent avis.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

COPIE :

- MINMAP/MD (ATCR)
- ARMP (Pour publication et archivage)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- AFFICHAGE/CHRONOS/-

